

Certificat en planification financière - 4730

CRÉDITS :

30 crédits, Premier cycle

DIPLÔME :

Certificat en planification financière

OBJECTIFS :

Le programme offre une formation multidisciplinaire destinée aux personnes oeuvrant dans les entreprises de services financiers et celles en assurance-vie, notamment celles qui ont ou auront à intervenir dans le secteur financier comme conseillers en sécurité financière, gestionnaires, conseillers et planificateurs financiers.

Ce programme permet aux candidats d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour l'exercice de la fonction de planificateur financier.

Plus spécifiquement, ce programme développera chez l'étudiant la capacité de communiquer efficacement avec son client afin d'évaluer sa situation financière et d'analyser ses besoins et dans le but de recommander des produits et services financiers qui respecteront les règles juridiques appropriées.

Le programme répond aussi aux exigences de perfectionnement de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) et il conduit à l'obtention du diplôme de «planificateur financier». De plus, il peut aussi mener à l'obtention du titre professionnel d'assureur-vie certifié (A.V.C.) décerné par la Chambre de la sécurité financière.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers		
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été
Campus de Rimouski	TP	✓	✓				
Campus de Lévis	TP	✓	✓	✓			

TP : Temps partiel

Notes sur l'admission

Les trimestres d'admission sont valables pour les deux cheminements du programme (4731, cheminement général ouvert à tous et 4751, cheminement réservé au Mouvement Desjardins).

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale au Québec

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

Le candidat ayant terminé le DEC en techniques administratives, option assurance-vie, pourra demander que les stages effectués dans le cadre de ses études collégiales soient reconnus au titre de l'expérience requise à l'admission au certificat.

Compétences linguistiques en français :

De plus, la candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle" devra se soumettre à un examen institutionnel de français, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français fonctionnel sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre suivant.

Base études universitaires au Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

Compétences linguistiques en français :

De plus, la candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du

français au premier cycle" devra se soumettre à un examen institutionnel de français, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français fonctionnel sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre suivant.

Base expérience

La candidate ou le candidat doit posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience attestée de deux ans dans le domaine de l'assurance ou des services financiers.

Compétences linguistiques en français :

De plus, la candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle" devra se soumettre à un examen institutionnel de français, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français fonctionnel sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre suivant.

PLAN DE FORMATION :

Général (4731)

Trimestre 1

6 crédits optionnels

Règle de cheminement :

Le certificat en planification financière vise à desservir deux groupes d'étudiants : un premier dont l'objectif est de n'acquérir que ce certificat et un second dont l'objectif est de le compléter afin d'obtenir le titre de planificateur financier. Les étudiants qui ne visent que l'obtention du certificat en planification financière devront s'inscrire aux cours CTB 150 14 et FIN 100 14. Ceux qui visent aussi à obtenir le titre de planificateur financier devront suivre les cours ECO 120 14 et FNP 100 14 ou leurs équivalents ayant été préalablement réussis dans le cadre d'un autre programme.

Trimestre 2

FNP15114 Droit des établissements financiers (3 cr.)
FNP20014 Assurances (3 cr.)

Trimestre 3

FIN20514 Valeurs mobilières (3 cr.) (FIN10014)
SCO23124 Fiscalité des particuliers (3 cr.)

Trimestre 4

FNP30014 Retraite: Aspects financiers (3 cr.) (FIN10014 et SCO23124)

Trimestre 5

FNP35014 Planification successorale (3 cr.) (SCO23124)

0 à 6 crédits optionnels

Trimestre 6

FNP40014 Synthèse en planification financière personnelle (3 cr.)
SCO23224 Fiscalité des sociétés et sujets spéciaux (3 cr.) (SCO23124)

Règlement pédagogique particulier:

Pour s'inscrire au cours FNP 400 14, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi 21 crédits de cours siglés FIN, FNP, ou SCO.

Cours optionnels

Deux cours parmi les suivants en fonction de la règle de cheminement du programme (6 crédits) :

CTB15014 Comptabilité financière (3 cr.)
ECO12014 Macroéconomie (3 cr.)
FIN10014 Gestion financière I (3 cr.)
FNP10014 Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle (3 cr.)

Sur approbation de la responsable ou du responsable de programme, l'un des cours optionnels peut être substitué par un autre cours.

L'étudiante ou l'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce programme reçoit un diplôme de certificat en planification financière émis par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) puisque ce programme de l'UQAM est offert par extension à l'UQAR.

Cette version du programme prend en compte les modifications apportées par le conseil de module, sur demande de l'UQAM (mars 2015).

Mouvement Desjardins (4751)

Trimestre 1

6 crédits optionnels

Règle de cheminement :

Le certificat en planification financière vise à desservir deux groupes d'étudiants : un premier dont l'objectif est de n'acquiescer que ce certificat et un second dont l'objectif est de le compléter afin d'obtenir le titre de planificateur financier. Les étudiants qui ne visent que l'obtention du certificat en planification financière devront s'inscrire aux cours CTB 150 14 et FIN 100 14. Ceux qui visent aussi à obtenir le titre de planificateur financier devront suivre les cours ECO 120 14 et FNP 100 14 ou leurs équivalents ayant été préalablement réussis dans le cadre d'un autre programme.

Trimestre 2

FNP15114	Droit des établissements financiers (3 cr.)
FNP20014	Assurances (3 cr.)

Trimestre 3

FIN20514	Valeurs mobilières (3 cr.) (FIN10014)
SCO23124	Fiscalité des particuliers (3 cr.)

Trimestre 4

FNP30014	Retraite: Aspects financiers (3 cr.) (FIN10014 et SCO23124)
----------	---

Trimestre 5

FNP35014	Planification successorale (3 cr.) (SCO23124)
----------	---

0 à 6 crédits optionnels

Trimestre 6

FNP40014	Synthèse en planification financière personnelle (3 cr.)
SCO23224	Fiscalité des sociétés et sujets spéciaux (3 cr.) (SCO23124)

Règlement pédagogique particulier:

Pour s'inscrire au cours FNP 400 14, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi 21 crédits de cours siglés FIN, FNP, ou SCO.

Cours optionnels

Deux cours parmi les suivants selon la règle de cheminement du programme (6 crédits) :

CTB15014	Comptabilité financière (3 cr.)
ECO12014	Macroéconomie (3 cr.)
FIN10014	Gestion financière I (3 cr.)
FNP10014	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle (3 cr.)

Sur approbation de la responsable ou du responsable de programme, l'un des cours optionnels peut être substitué par un autre cours.

L'étudiante ou l'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce programme reçoit un diplôme de certificat en planification financière émis par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) puisque ce programme de l'UQAM est offert par extension à l'UQAR.

Cette version du programme prend en compte les modifications apportées par le conseil du module, sur demande de l'UQAM (mars 2015)

CTB15014**Comptabilité financière**

Objectif : Initier l'étudiant aux principes comptables guidant la préparation et la présentation des états financiers d'une entreprise.

Contenu : Concepts fondamentaux de la comptabilité. Enregistrement des opérations relatives aux différents comptes du bilan et de l'état des résultats. Capitaux propres selon les différentes formes juridiques d'entreprises. Comptabilisation des opérations d'une entreprise commerciale. Trésorerie, créances, stocks, immobilisations et autres actifs, passif à court et long terme, capitaux propres, tableau des flux de trésorerie et analyse des états financiers en rapport aux principaux ratios analyse des états financiers à l'usage général selon le référentiel applicable. Notions de contrôle interne relatif aux principaux postes des états financiers. Méthodes, procédures et contrôles d'un système d'information comptable. Utilisation de l'information financière pour la gestion d'une entité et prise de décision financière.

ECO12014**Macroéconomie**

Objectif : Connaître les rudiments de la macroéconomie et ses applications à l'analyse des phénomènes économiques.

Contenu : Définition de la macroéconomie. Phénomène des cycles économiques. Production globale, niveau de vie, productivité, moyenne des prix: définition, mesure, taux de croissance. Comptabilité nationale: méthodes de calcul du PIB nominal; la contrainte comptable fondamentale et ses variantes; revenu disponible, épargne, balance budgétaire, dette et richesse (notions sectorielles et globales); dynamique de la dette et de la richesse. Déterminants du niveau de vie et de la productivité à long terme, modèle de Solow, nécessité du progrès technologique pour une croissance soutenue du niveau de vie à long terme. Monnaie: principaux agrégats, multiplicateur monétaire, processus de création de la monnaie, rôles respectifs de la Banque du Canada et des banques à charte, double rôle de la monnaie (contrôle de l'inflation à long terme, stabilisation macro à court terme). Taux d'intérêt: typologie, équation de Fisher, détermination. Taux de change : typologie, relation, détermination, monnaie surévaluée ou sous-évaluée. Chômage et inflation: coûts, causes, remèdes spécifiques. Marché global des biens et services: approche micro, approche Keynésienne. Coûts et causes des fluctuations macro. Stratégie de stabilisation à court terme. Mise en œuvre: mesures budgétaires et monétaires, multiplicateurs respectifs, modèle IS-LM, mythe de l'austérité expansionniste. Contrainte de la mise en œuvre : courbes de Phillips, loi d'Okun, coûts de la désinflation.

FIN10014**Gestion financière I**

Objectif : Initier l'étudiant aux concepts de base de la gestion financière des entreprises

Contenu : Mathématiques financières; rôle du facteur intérêt dans la décision financière; évaluation des titres financiers; méthodes de choix des investissements en contexte de certitude; analyse de projets dans le contexte fiscal canadien; introduction à la gestion de portefeuille et l'analyse financière

FIN20514**Valeurs mobilières**

Objectif : Connaître les différentes possibilités de placement, leurs techniques d'évaluation et leurs modes de gestion.

Contenu : Fonctionnement des marchés financiers et commerce des valeurs mobilières. Caractéristiques des principaux titres financiers à revenu fixe et à revenu variable. Efficience des marchés financiers. Analyse fondamentale et technique. Modèles d'actualisation des flux monétaires et méthodes des ratios. Structure à terme des taux d'intérêt, durée et convexité d'une obligation. Introduction aux produits dérivés (options, contrats à terme et swaps). Introduction à la gestion d'un portefeuille et à l'évaluation de sa performance. Fonds d'investissement.

FNP10014**Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle**

Objectif : Comprendre les différentes stratégies de sollicitation en matière de planification financière personnelle.

Contenu : Marketing et ventes dans le contexte de services financiers. Comportement du client : incidence des facteurs environnementaux, sociologiques et psychologiques. Intégration des concepts du comportement du consommateur pour la vente de services financiers. Approche des marchés : relations avec la clientèle et la mise en place d'une stratégie relationnelle. Élaboration d'une stratégie marketing : fondements et méthode. Communication avec la clientèle. Vente de services financiers : éléments comportementaux. Performance en matière de vente : qualité des services.

FNP15114**Droit des établissements financiers**

Objectif : Se familiariser avec les différentes lois qui régissent les établissements financiers (banque, caisse populaire, fiducie, compagnie d'assurance...).

Contenu : Droit : sources et administration. Droit des personnes, régimes matrimoniaux et successions. Procuration et mandat en cas d'incapacité. Fiducie et administration du bien d'autrui. Entreprise et structures juridiques. Priorités et hypothèques.

Contrats de prêt et de cautionnement. Faillite et insolvabilité. Effets de commerce. Loi sur les lettres de change. Loi sur la protection du consommateur. Droit des assurances. Cadre juridique et contrats des établissements financiers. Responsabilité professionnelle.

FNP20014**Assurances**

Objectif : Initier l'étudiant aux éléments clés de la planification financière des particuliers en matière d'assurances personnelles.

Contenu : Industrie de l'assurance. Principes fondamentaux de l'assurance. Assurances de dommages (IARD). Finances des particuliers et cycle de vie. Produits d'assurances sur la vie. Produits d'assurances de dommages. Contrat d'assurance et droit contractuel de l'assurance. Règles déontologiques. Assurance individuelle contre la maladie ou les accidents.

FNP30014**Retraite: Aspects financiers**

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires permettant la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier.

Contenu : Introduction aux concepts de la retraite. Régimes gouvernementaux de pension et de retraite. Régimes privés (individuels et collectifs) de retraite. Planification de la retraite et stratégies financières. Aspects fiscaux de la retraite.

FNP35014**Planification successorale**

Objectif : Approfondissement des connaissances en planification successorale.

Contenu : Planification successorale lors du vivant du client et planification successorale au décès. Planification successorale. Objectifs successoraux du client. Conséquences fiscales au décès. Successions légale et testamentaire. Fiducies testamentaires et entre vifs. Transmission d'entreprise. Convention entre actionnaires.

FNP40014**Synthèse en planification financière personnelle**

Objectif : Connaître l'environnement fiscal, successoral et financier d'un individu.

Contenu : Établissement d'un bilan personnel. Détermination d'objectifs à court et à long terme. Élaboration d'un budget. Choix des véhicules de placement en fonction des caractéristiques et du risque. Risque des produits offerts par les institutions financières. Couvertures d'assurances, des placements et des abris fiscaux. Besoins en assurance-vie et en assurance des biens. Aspects fiscaux liés au placement. Principes de finance immobilière. Stratégies de placement et types de regroupements. Plan financier à l'aide de progiciels en planification financière personnelle.

FNP40014**Synthèse en planification financière personnelle (21 crédits du programme doivent être réussis)**

Objectif : Connaître l'environnement fiscal, successoral et financier d'un individu.

Contenu : Établissement d'un bilan personnel. Détermination d'objectifs à court et à long terme. Élaboration d'un budget. Choix des véhicules de placement en fonction des caractéristiques et du risque. Risque des produits offerts par les institutions financières. Couvertures d'assurances, des placements et des abris fiscaux. Besoins en assurance-vie et en assurance des biens. Aspects fiscaux liés au placement. Principes de finance immobilière. Stratégies de placement et types de regroupements. Plan financier à l'aide de progiciels en planification financière personnelle.

SCO23124**Fiscalité des particuliers**

Objectif : Maîtriser les principaux éléments de calcul du revenu net fiscal, du revenu imposable et de l'impôt sur le revenu à payer par les particuliers tant au niveau fédéral qu'au niveau québécois.

Contenu : Assujettissement, revenu de charge et emploi, autres sources de revenus et autres déductions, gain en capital, revenu d'entreprise, amortissement fiscal, revenu de bien, régimes de revenu différé, calcul du revenu net et du revenu imposable, report de pertes, calcul de l'impôt sur le revenu à payer par les particuliers.

SCO23224**Fiscalité des sociétés et sujets spéciaux**

Objectif : Maîtriser les principaux éléments de calcul du revenu net fiscal, du revenu imposable et de l'impôt sur le revenu à payer par les sociétés par actions tant au niveau fédéral qu'au niveau québécois et études de certains sujets spéciaux.

Contenu : Étude de certains sujets spéciaux tels que l'administration fiscale, l'impôt au décès, fiducie, sociétés de personne, l'imposition des non-résidents, gains en capital, les règles d'attribution, la société et les actionnaires, ainsi que les taxes à la consommation.